



Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen de Nouvelle-Calédonie

BP 18197 – NOUMEA 98857 – Tél/Fax (687) 474 16 72

Courriel : ldhnc@lagoon.nc



Communiqué

La Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen de Nouvelle-Calédonie remercie Pierre Frogier de l'interpeller dans une récente conférence de presse à propos du conflit coutumier d'Unia.

Le député du Nord et Président du Sud connaît certainement très bien les problèmes de terres coutumières et l'insuffisance des textes de droit les concernant. Nous pouvons cependant regretter qu'il ne se soit pas impliqué davantage dans le dossier depuis les 12 ans de la signature de l'Accord de Nouméa.

Comme après tant d'autres sujets en souffrance, notre modeste Ligue a fini par s'y intéresser cette année. Pas plus tard que le 4 septembre dernier, cinq jours avant les paroles du député, elle a réuni plus d'une centaine de personnes, parmi les plus concernées du Territoire, dans le cadre d'une journée de conférence intitulée : « **Transculturalité et Justice** ». Entre autres, la question des terres coutumières a été débattue et la Parole échangée sur le sujet. Certaines personnes impliquées directement dans le conflit d'Unia étaient présentes.

Un livre faisant autorité en la matière vient de paraître : « *La Coutume face à son destin* » par Régis Lafargue, (ancien juge à Nouméa, Professeur d'anthropologie juridique à Paris-Sorbonne et actuellement conseiller à la Cour de Cassation). C'est lui-même qui s'exprimait samedi au Centre Culturel Tjibaou, ainsi que Pierre Frézet, (Magistrat au tribunal de Nouméa, où il est Président de la Chambre Coutumière).

A l'égard du conflit d'Unia, une Commission de médiation a été mise en place par l'Etat et le Sénat Coutumier au mois d'août. Le Président de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen de la Nouvelle-Calédonie a été sollicité afin d'en faire partie, ainsi qu'un autre de ses membres, aux côtés de représentants des autorités coutumières, religieuses et administratives.

Dire que la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen de Nouvelle-Calédonie ne s'occupe pas de ce grave conflit est donc complètement erroné. En prenant dès le début de l'année l'initiative de lancer une réflexion publique sur le sujet et en s'investissant directement dans la procédure de médiation du conflit d'Unia, elle montre au contraire que, dans la théorie comme dans la pratique, elle est toujours à la pointe de l'actualité et amenée encore à combler le retard de mise en marche des politiques.

Le Député du Nord et Président du Sud a été invité par mail à la conférence du CCT et il n'a pas cru devoir y répondre. Nous pouvons le comprendre compte tenu de sa surcharge de travail mais nous le regrettons, car son apport eut été certainement capital.

Pour le Bureau, Jean-Paul Caillard
Chargé de la communication (Tél : 77 40 87)